

SITE INTERNET DE SAINT-ANDRÉ

Projet Images d'ici (2012)

Modalités

1. Le but

Le projet Images d'ici poursuit deux objectifs : intéresser nos concitoyens et attirer l'attention des gens de l'extérieur.

2. Quelles images ?

De nos paysages, de scènes de la vie, du temps qu'il fait, des environnements naturels ou bâtis qui caractérisent Saint-André et de tout autre sujet qui nous ferait dire : ***Voilà, c'est Saint-André ! C'est ici que cela est, que cela se passe.***

IMPORTANT : indiquer le sujet de la photographie.

Exemple1 : Extrémité ouest de l'Islet-du-Portage

Exemple2 : Visiteurs observant les îles depuis le parc de l'Ancien-Quai

3. Questions techniques

Le format JPG est la norme.

Les clichés sont acheminés par Internet à duchim1@hotmail.fr

4. Conditions de publication

a) Les deux responsables du site, Mme Suzanne Bossé et M. Daniel Michaud, choisissent les photographies à publier en regard des objectifs et conditions mentionnés ici. Nulle obligation de publier.

b) Les photographies publiées sont libres de droits sauf si les auteurs font mention de réserves à cet effet. Dans ce cas, la mention apparaîtra si la photographie paraît.

c) Les auteurs doivent veiller à ce que toute personne pouvant être reconnue sur les photographies soit avisée de la prise de photo.